

Allocution de bienvenue

par Jean BACCI

Conseiller régional de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Vice-Président de la Commission Agriculture, Viticulture, Ruralité et Forêt



Photo 1 :
Jean Bacci, Vice-Président de la Commission
Agriculture, Viticulture, Ruralité et Forêt de la Région
Sud, le 12 juillet 2019.
© Communes forestières

Monsieur le Président de France Forêt Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Monsieur le Président de Fibois Sud,
Monsieur le Président de Forêt Méditerranéenne,
Mesdames et Messieurs,

Au nom du Président Renaud Muselier, j'ai le plaisir de vous accueillir à l'Hôtel de Région Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur pour cette journée-événement des professionnels et partenaires de la filière forêt-bois : nous sommes heureux de vous recevoir !

Pour le Président Muselier et moi-même, il était important d'organiser cette journée ici, au siège de l'institution régionale, en présence des représentants des forces vives d'une filière aussi riche d'enjeux et de perspectives que la filière forêt-bois.

La Région Sud est à la fois pilote de la stratégie économique de notre territoire et chargée d'organiser, en qualité de chef de file, l'action commune des collectivités et de leurs établissements en matière d'aménagement et de développement durable.

En vertu de cette double compétence stratégique, la Région met en œuvre une politique économique ambitieuse en s'affirmant comme le partenaire n°1 des entreprises, pour dynamiser toujours plus la croissance régionale, renforcer sans cesse l'attractivité et le rayonnement de notre territoire et gagner la bataille de l'emploi, selon les orientations fixées dans notre Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).



Photo 2 :

La journée « Bâtir demain avec le pin d'Alep » a été organisée dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
© Communes forestières

Surtout, nous articulons cette politique — et l'ensemble de celles que met en œuvre la Région — à celle dont le Président Muselier a souhaité faire l'axe majeur de notre mandature, le cap qui donne tout son sens à notre action dans tous les domaines : notre politique de développement durable !

Dans l'élan de l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris sur le climat, la Région Sud a adopté le 15 décembre 2017 son Plan Climat « Une COP d'avance » : 5 axes, 100 mesures, 20% du budget régional en 2018 (près de 400 M€), 25% en 2019 (+ de 500 M€), avec un objectif de 33% en 2021, pour des résultats à 3 ans et une vision à 20 ans ! En un an, l'ensemble des 100 mesures du Plan a été lancé, et 56 sont déjà réalisées. À titre d'exemples :

- nous avons été la première région à proposer des cars électriques sur les lignes express régionales (entre Aix-en-Provence et Avignon et entre Aix-en-Provence et Toulon) ;

- nous avons mis en place un fonds d'aide à la conversion des véhicules en bioéthanol pour un montant de 2,5 M€, permettant de convertir plus de 10 000 véhicules ;

- nous avons financé le branchement des navires à quai afin de réduire les fumées polluantes dans nos ports ;

- déjà 29% du fonds d'investissement pour les entreprises de la région (FIER) sont fléchés sur les objectifs du Plan Climat ;

- nous avons relancé le projet de Parc naturel régional du Mont Ventoux qui était à l'arrêt depuis plus de 2 ans ;

- nous avons créé un fonds de garantie agricole de 6 M€ permettant aux agricul-

teurs respectueux d'une agriculture durable de s'implanter plus facilement en région...

Notre Plan Climat se fonde largement sur la conception d'une écologie positive et non pas punitive. Nous sommes convaincus qu'il est non seulement possible de concilier développement économique et développement durable, mais que cette option offre une opportunité sans précédent de création de richesses et d'emplois.

La vaste compétence de la Région Sud en la matière est à la mesure de l'enjeu forestier dans notre région :

- Provence-Alpes-Côte d'Azur est la deuxième région la plus boisée de France par rapport à sa superficie : près d'1,6 million d'hectares, soit 51% du territoire (dont 66% en forêt privée) ;

- notre filière bois joue ainsi un rôle économique important, avec 9 000 entreprises (dont 2 800 en cœur de filière) et 12 600 emplois directs et indirects ;

- cette filière bois joue aussi un rôle environnemental : une gestion forestière insuffisante et une trop faible mobilisation du bois augmentent le risque incendie dans notre région où il est déjà très présent, comme nous avons encore pu le voir en ce début d'été.

Avec le Président Muselier, nous avons donc souhaité bâtir une stratégie à la mesure de cet enjeu forestier, fondée à la fois sur notre Plan Climat « Une COP d'avance », sur notre cadre d'intervention forêt / filière bois du 17 mars 2017, sur notre dispositif « Guerre du feu » du 16 mars 2018 ou sur notre schéma régional biomasse du 15 mars 2019. Appuyée sur un budget de 7,45 M€ pour l'année 2019, cette stratégie aligne trois objectifs :

- ancrer la forêt au cœur de l'aménagement durable du territoire en favorisant une gestion durable et multifonctionnelle ;

- renforcer le rôle économique de la forêt en intensifiant la mobilisation des bois, en modernisant et en développant les outils d'exploitation et de transformation, en dynamisant la valorisation des produits et en structurant la filière ;

- protéger la forêt en prévenant les incendies, en anticipant le changement climatique et en favorisant la recherche appliquée.

Le bois et les forêts symbolisent donc pour nous cette possibilité de préserver notre patrimoine naturel tout en le valorisant d'un

point de vue économique, à la manière de ce que nous mettons en œuvre en matière, par exemple, de tourisme durable.

Vous le savez ici mieux que quiconque, et nous partageons cette conviction : le bois est donc un matériau d'avenir ! Et cet avenir est aujourd'hui bien sûr symbolisé par le pin d'Alep, cette essence typique des forêts méditerranéennes que nous mettons à l'honneur !

Prisé durant 3 000 ans pour la construction navale, les charpentes d'édifices religieux et les habitations, le pin d'Alep a été oublié au XX^e siècle, et n'était plus guère utilisé que pour l'énergie ou la trituration. Or l'intégration de celui-ci dans la norme NF B52-001 depuis le 14 avril 2018 a ouvert d'immenses perspectives d'utilisation pour la structure des bâtiments, qu'il s'agisse de charpente ou d'ossature bois.

Rappelons-le : il aura fallu trois années de recherches, la consultation de 70 entreprises et le prélèvement d'échantillons dans 18 parcelles forestières de l'aire de peuplement du pin d'Alep, notamment en Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour prouver sa résistance mécanique et offrir un « retour en scierie » bien mérité à cette essence qui n'a de syrien que le nom !

Cette petite révolution est le fruit d'un long travail dans lequel vous avez joué un rôle essentiel, avec une ténacité couronnée de succès. Au vu des enjeux d'insertion de la forêt dans la politique d'aménagement et de développement durable des territoires, la Région vous soutient dans vos travaux de structuration de la filière, d'animation du réseau des chartes forestières, d'identification des peuplements aptes à faire l'objet d'une réelle valorisation économique en lien avec la forêt privée...

Le 26 juin dernier, le Conseil régional réuni en assemblée plénière sous la présidence de Renaud Muselier a approuvé le cadre d'intervention de soutien à la sylviculture des essences à potentiel de valorisation bois d'œuvre, visant à inciter les propriétaires publics et privés à réaliser des travaux sylvicoles ainsi qu'à favoriser et structurer les travaux pouvant émerger à l'expérimentation d'un fonds de gestion sylvicole, grâce à un budget de 150 000 € en 2019.

Nous avons également approuvé, en vue de leur signature par le Président, deux chartes mises en place par Fibos Sud : la charte de confiance de la récolte de bois (destinée à fournir des garanties publiques sur les condi-

tions d'exploitation forestière) et la charte de « l'Alliance régionale bois construction rénovation » (visant à inciter les principaux maîtres d'ouvrage à intégrer la prescription de bois d'œuvre dans leur stratégie patrimoniale, pour la construction ou la rénovation).

Avec une ressource estimée à 14 millions de m³ de bois sur pied en Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour une surface de forêts de production de 145 000 hectares et une production naturelle annuelle évaluée à 400 000 m³ dans notre région, gageons que le pin d'Alep saura retrouver un marché digne de son potentiel.

De nouveaux jalons sont donc posés, et bien d'autres sont à venir grâce à cette coopération et à cette fédération des énergies que nous promouvons dans toutes nos politiques et que vous illustrez avec brio ! Office national des forêts (ONF), Centre régional de la propriété forestière (CRPF), Communes forestières (COFOR), Fibos Sud, Syndicats des propriétaires forestiers sylviculteurs (Fransylva), Coopérative Provence Forêt, et tous les autres acteurs impliqués... Sachez que la Région Sud est à vos côtés ! Continuons à travailler ensemble pour une filière bois moderne et pleine d'avenir !

Je vous remercie de votre attention et, au nom du Président Muselier, vous souhaite une excellente journée de travail.

J.B.
Jean BACCI
Conseiller régional,
Vice-Président
de la Commission
Agriculture,
Viticulture, Ruralité
et Forêt
Maire de Moissac-
Bellevue (Var)
Hôtel de Région
27, place Jules Guesde
13481 Marseille
Cedex 20
jbacci@maregionsud.fr

La journée « Bâtir demain avec le pin d'Alep » a été organisée par France Forêt Provence-Alpes-Côte-d'Azur en partenariat avec Fibos Sud dans le cadre d'une action soutenue par l'interprofession France Bois Forêt, l'Etat (DRAAF), la Région Sud, le Département des Bouches-du-Rhône, le Département du Var et la Métropole Aix Marseille Provence.



Cet évènement entre dans le cadre d'une action soutenue par :

